

R.D. - Rollin

R.D. P.P. ODR.

11/90

**ODR2
CIRVA
ANTSIRABE**

**MEMO
ENCADREUR**

**Formation
Saison
1990-1991**

INTERVENTION TF 1
MULTIPLICATION DE SEMENCES DE RIZ EN MILIEU PAYSAN

1. PRINCIPES GENERAUX

Le Programme de multiplication semencière pour la riziculture aquatique sera mis en place sur les périmètres réhabilités, à savoir :

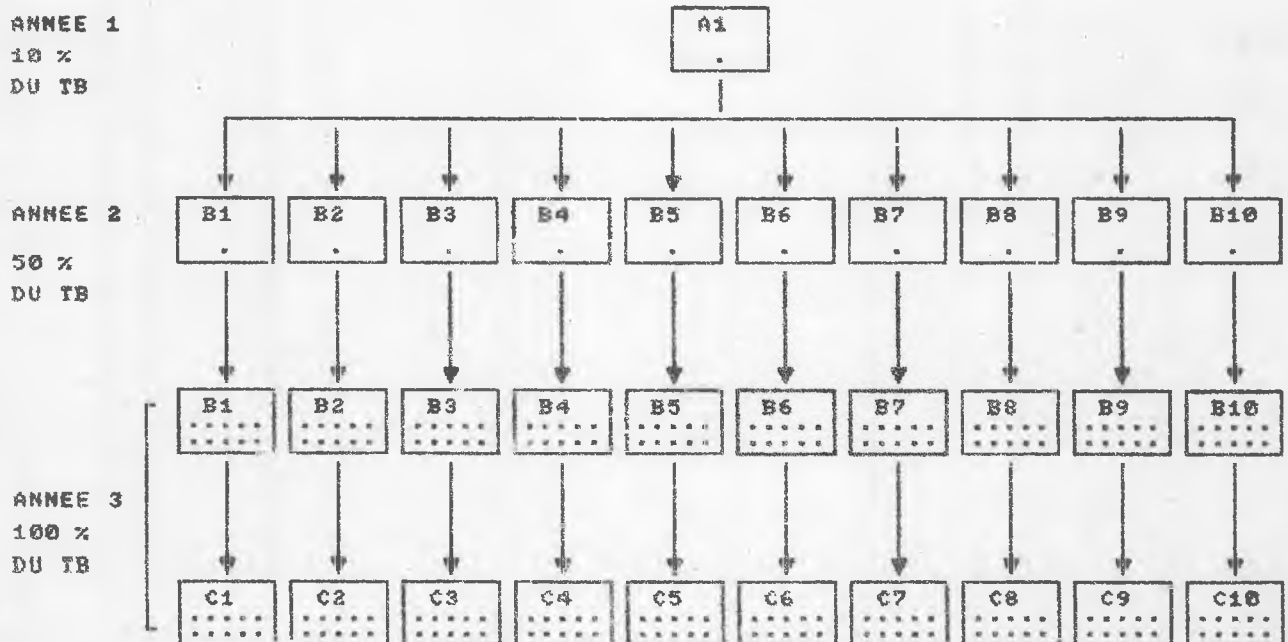
- Les PPI	- Ambohibary	2.800 ha
	- Iandratsai	400 ha
	- Manandona	600 ha
	- Vinanony	700 ha

		4.500 ha
- Les micropérimètres		2.365 ha

		6.865 ha

La durée d'utilisation des semences est prévue pour 3 ans, pour une couverture totale de 6.865 ha .

Il est prévu de passer des contrats avec les GCV qui seront chargés de multiplier les semences F1 (1ère génération) en F2 (2ème génération), et F2 en F3 (3ème génération), ainsi que la diffusion des F3 aux paysans , selon le schéma suivant :



F1 x F2

terroir sont mis à la disposition d'un membre d'un GCV, sur la base de 50 kg / ha (40 kg + 25% de refus) .

Ce membre est tenu de multiplier sur 10% de sa surface (repiquage sur pépinière), et de restituer l'intégralité de la production semencière . Le contrat inclue les normes techniques vulgarisées, en particulier l'application de fumure et traitements .

Le rendement brut minimum escompté est prévu à 3.000 kg / ha, base du calcul de restitution, soit 2.500 kg net à diffuser .

Le coefficient de multiplication (CF) en année 1, est donc de 2.500/50, soit --> 50 .

F2 x F3

La production de F2 est alors diffusée à 1 membre de 10 groupements sur la base de 50 kg / ha, qui utiliseront la variété sur 50% de leur surface avec le respect des normes techniques vulgarisées .

Le rendement brut minimum escompté est prévu à 2.000 kg, base de calcul de restitution . Dans ce cas le paysan conserve 65% pour son autoconsommation, ce qui signifie qu'il consomme 82,5% de sa production totale . La restitution brute est donc 2.000 kg x 35% soit 700 kg . La quantité nette est ramenée à 500 kg à diffuser .

Le CF en année 2 est donc de 500/50, soit --> 10 .

DIFFUSION DE F3

En année 3, la diffusion est assurée contractuellement par chacun des 10 groupements, à 10 autres membres qui utiliseront la variété sur l'ensemble de leurs surfaces .

CONCLUSION

Le CF global pour passer de F1 en F3 est de 500, ce qui signifie que la quantité de semences de base nécessaire à injecter chaque année est dans un rapport de 1 pour 500 des besoins totaux .

Pour ce qui concerne la zone pilote, à savoir les périmètres réhabilités, les besoins totaux pour couvrir 6.865 ha sont de 343,250 Tonnes (sur la base de 50 kg / ha) ; les besoins en semences de base F1 sont donc de 686,5 kg .

D'autre part il est non seulement nécessaire de prévoir les besoins quantitatifs, mais de s'assurer que les besoins qualitatifs répondent bien à une attente du monde rural .

Enfin le taux de récupération, en particulier en année 2, ne doit en aucun cas bouleverser les rapports naturels d'autoconsommation des producteurs . Il faut donc prendre en compte la configuration des entreprises agricoles et observer pour chaque taille d'exploitation les excédents de production actuellement dégagés pour être vendus, à savoir :

- la production récoltée
- la part d'autoconsommation
- la part commercialisée

2. CHOIX DES SEMENCES

Le choix des semences dépend de la zone écologique :

zdr	PPI	ze	sur.A	sur.B	sur.C
21	Manandona	B		600	
25	Iandratsay	B		400	
23	Vinanony	C			700
27	Ambohibary	C			2.800
total ppi			0	1.000	3.500
zdr	micropérimètres	ze	sur.A	sur.B	sur.C
25	Ivory	A	60		
25	Andranovory	A	50		
25	Sarimba	A	60		
21	Ankoka Manandona	B		130	
22	Tritriva	B		130	
21	Ampandrotrarana	B		100	
22	Mahaiza	B		100	
28	Ambatonosy I rd	B		60	
28	Ambatonosy II rg	B		45	
28	Mandriankeniheny Amparib	B		80	
28	Mandriankeniheny Nicolas	B		75	
28	Sahalombo	B		60	
21	Soanindreriny	C			40
23	Analadambo (Faratsiho)	C			100
23	Imanga	C			100
24	Saonjorano Ambatoboka	C			80
24	Analamarina	C			85
24	Andranomangamanga	C			150
26	Ambatotsipihina	C			110
26	Soanavela Ambatotsipi	C			200
26	Ambatomikotrana rd	C			40
26	Ambatomikotrana rg	C			60
27	Andranotobaka Lavalalana	C			150
27	Antsempandrano I & II	C			150
27	Trimoanala	C			150
total micro			170	780	1.415
TOTAL			170	1.780	4.915

La recherche préconise les variétés suivantes en fonction de chaque zone écologique :

zone écologique	1er cycle	2ème cycle
A < 1.200 m	1814	2798-473
	Betafo Ouest	2787
B 1.200 m à 1.600 m	1814	2067-473-2822
C 1.600 m à 1.900 m		2067
C2 > 1.900 m		LATSIKA

3. DIFFERENTES ETAPES DE LA MULTIPLICATION DES SEMENCES

La culture

Pour le riz, plante autogame, on doit respecter un espace de 3m entre deux cultures .

Procéder au nettoyage du champ (plants et mauvaises herbes) par arrachage ou herbicides .

Le précédent cultural doit être si possible la même variété .

Eviter les contaminations des semences (propreté du matériel) .

Ne pas débaler plusieurs variétés ensembles .

Pratiquer un sarclage régulier .

Utiliser un fumier bien fermenté et éviter d'utiliser le son de la même paille .

L'épuration

Le but de l'épuration est de supprimer tout agent polluant ou contaminant les semences (mauvaises herbes, plants malades, autres variétés) .

On distingue 2 types de pollution :

- La pollution sexuée : perte des caractères variétaux , surtout fréquent pour les espèces à fécondation croisée ; ce sont les repousses ou les variétés cultivées aux alentours qui polluent le champ .

- La pollution asexuée (cas du riz) : plants d'autres variétés se trouvant sur la même parcelle, adventices, plants malades .

Il faut donc épurer tous ces agents polluants :

L'épuration nécessite plusieurs passages dans le champ (fin tallage, épiaison, stade laiteux, 15 jours avant récolte) on se munit d'un sac, et l'on marche lentement toutes les 4 lignes pour observer et déraciner les adventices et autres variétés qui seront brûlées .

La Récolte

Doit être menée avec soin pour éviter les contaminations (mélanges mécaniques) . Il faut récolter quand 80% des plants sont physiologiquement mûrs (taux d'humidité TH 15 à 18%) .

Une récolte trop précoce risque de détériorer les semences, et une récolte trop tardive risque de favoriser l'égrenage au champ. L'aire de battage doit être très propre (utiliser une bâche ou une natte bien propre) . Ne battre qu'une seule variété sur la même aire . Bien vérifier la propreté des sacs utilisés et des endroits de stockage .

Le séchage

Le TH doit être porté à 11 - 12% maximum pour conserver la viabilité, la capacité de germination et la vigueur des semences. Pendant le séchage au soleil il faut retourner fréquemment les semences pendant la journée . Pendant la nuit protéger les semences de l'humidité .

Le conditionnement

Le conditionnement exige les opérations suivantes :

- Nettoyage pour enlever les débris grossiers
- Triage pour ne garder que les semences pures
- Calibrage pour obtenir un lot homogène de semences de dimension convenable
- Désinfection pour traiter chimiquement les semences contre les insectes et maladies
- Ensachage
- Etiquetage

Le Stockage

Les conditions de température et humidité doivent être contrôlées pour sauvegarder la viabilité, le pouvoir germinatif et la vigueur des semences .

4. LES GROUPEMENTS DE PAYSANS SEMENCIERS

4.1. Importance intérêts et contraintes

Définitions

Le Paysan semencier (PS) suit les techniques améliorées vulgarisées, à savoir :

- respect du calendrier cultural
- utilisation des semences améliorées
- pépinières de 28 à 42 jours
- repiquages en lignes
- utilisation d'engrais minéraux
- utilisation de pesticides

Le périmètre semencier

Les critères de choix des parcelles sont :

- a) la maîtrise de l'eau (irrigation et drainage contrôlés)
- b) sol de bonne fertilité et propre (absence de nématodes et adventices dangereuses)
- c) si possible choisir les parcelles en amont de la vallée (priorité d'irrigation) .
- d) accessibilité de la parcelle au village et aires de battage
- f) éviter les vallées à fort risque d'aléas climatiques (grêle, sécheresse, inondation, parasitisme fréquent)

4.2. Critères de sélection du paysan semencier au sein du groupement

Le paysan doit être excédentaire en riz pour pouvoir dégager des ventes . On sait qu'un paysan ayant une surface inférieure à 50 ares, ne pourra dégager que 15 % de sa production ; alors qu'un paysan cultivant plus de 50 ares pourra dégager 20% de sa production sans limiter son autoconsommation . Donc on choisira de préférence un paysan ayant plus de 50 ares .

D'autre part le paysan semencier doit être membre d'un GCV pour accéder au crédit BTM .

Enfin le paysan semencier doit s'engager à respecter les techniques de production en FN2 .

Il doit s'engager à revendre la quantité préalablement définie aux paysans semenciers des autres groupements .

INTERVENTION TF2

RAPPEL TECHNIQUE PRODUCTION POMME DE TERRE

1. La pomme de terre

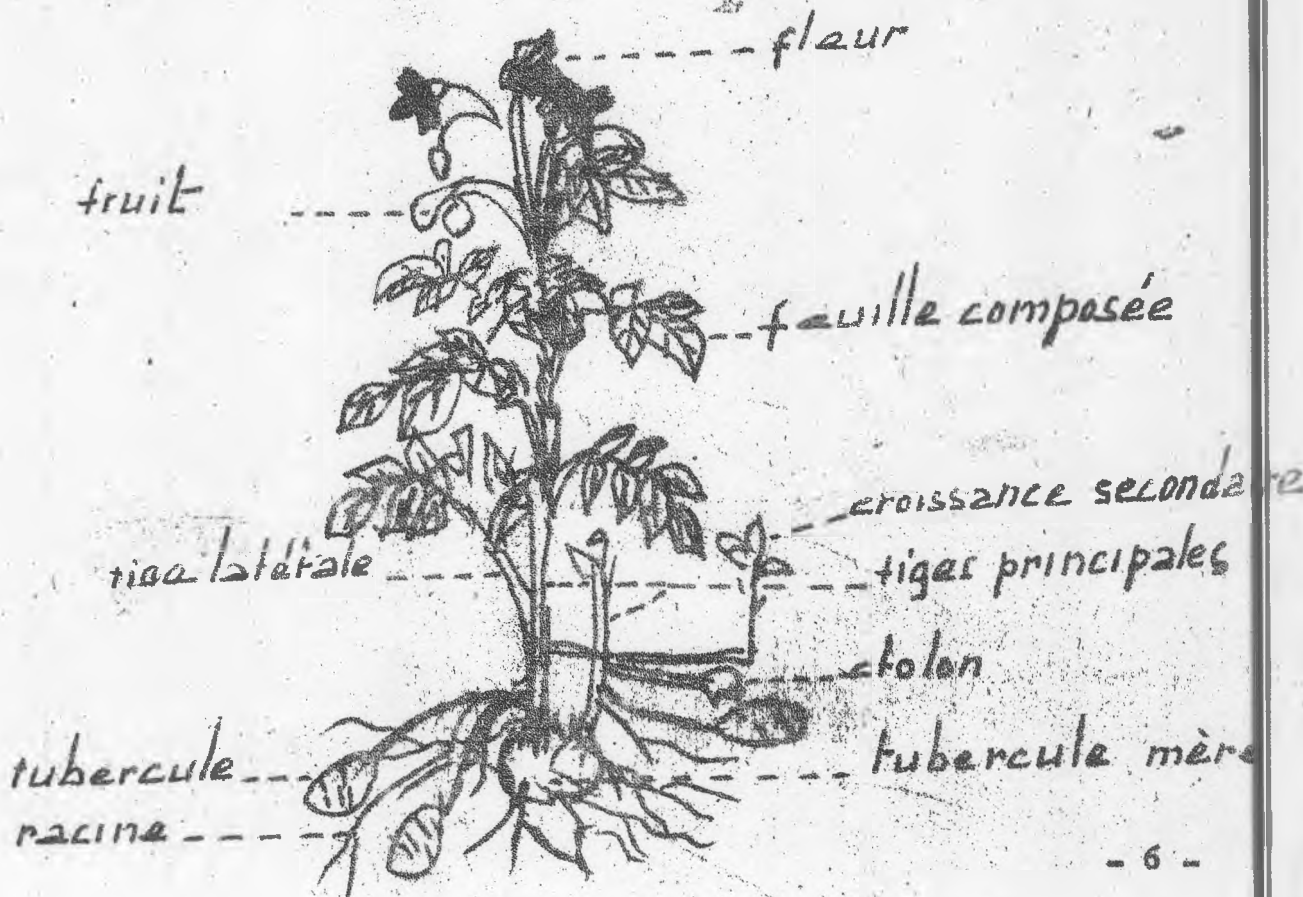
- Sert à l'alimentation humaine et animale
- 4ème produit vivrier mondial
- Donne le plus haut rendement en protéine à l'hectare
- Capable d'un haut rendement physique à l'hectare (4 à 40 T/Ha)
- 3 cultures possibles par an

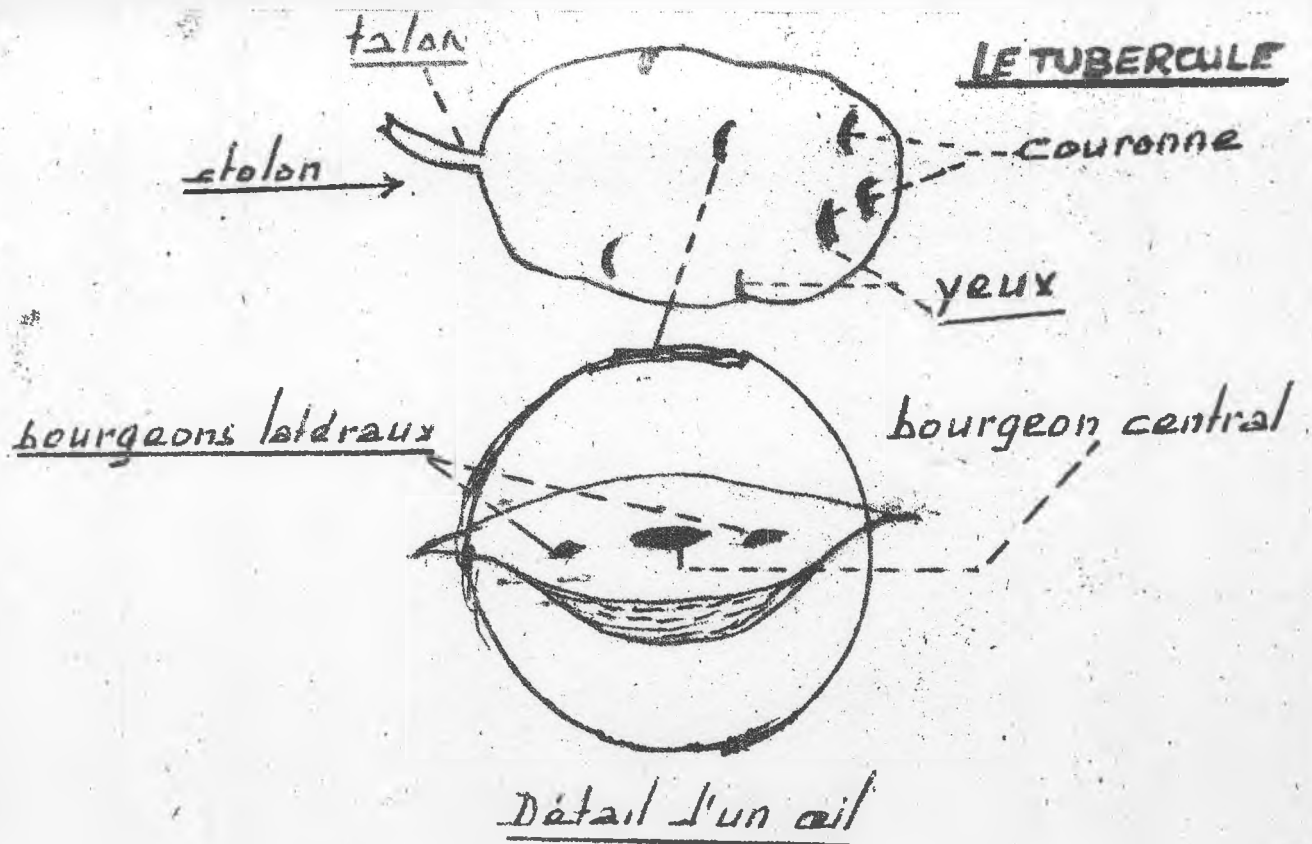
2. Variétés vulgarisées

- Garana
- Boda
- Kinga
- Pimpernel

La pomme de terre

La plante





3. Qualité de semence a rechercher

- Provenant d'un organisme spécialisé [FIFAMANOR] si possible
- Bon état sanitaire
- Pas trop jeune [croissance retardée]
- Pas trop vieux [sujet au boulage]
- Calibre moyen grosseur d'un oeuf - 30 a 50 g
 - si trop gros : augmente le coût a l'ha
 - si trop petit : donne plant peu vigoureux

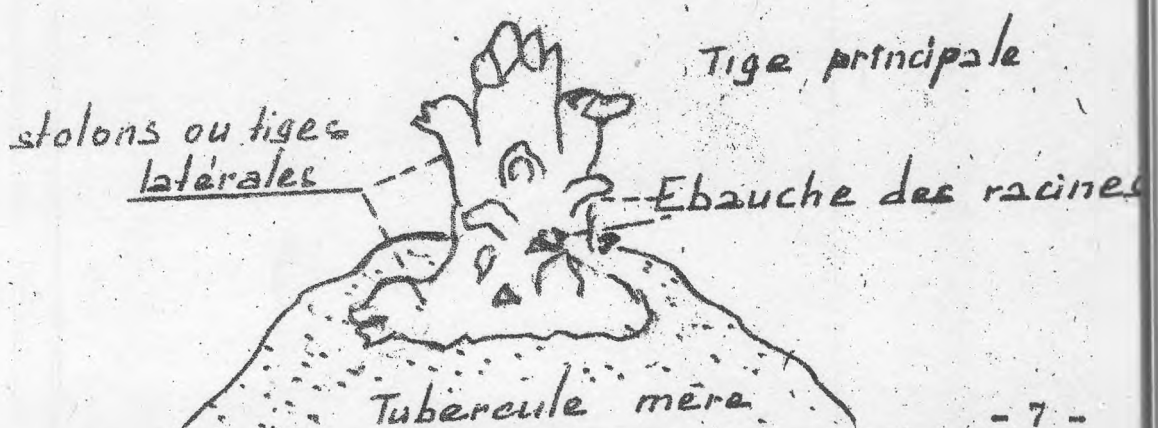
4. Prégermination

- 41 - Objectif : - avoir une levée homogène
 - éliminer les semences malades et malvenues
- 42 - Technique : - Dans un germoir type FIFAMANOR [pour groupement]
 - Dans un local aère et sous lumière diffuse [possibilité actuelle].
- 43 - Qualité germes : Nb = - 3 a 4
 - trapus
 - 1 a 1,5 de long

Pourquoi ?

germes peu nombreux ; dominance apicale
germes trop nombreux : petits tubercules

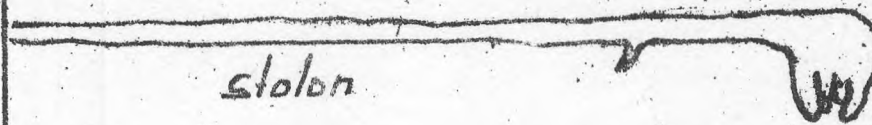
Le germe



La tuberisation

Phase

I



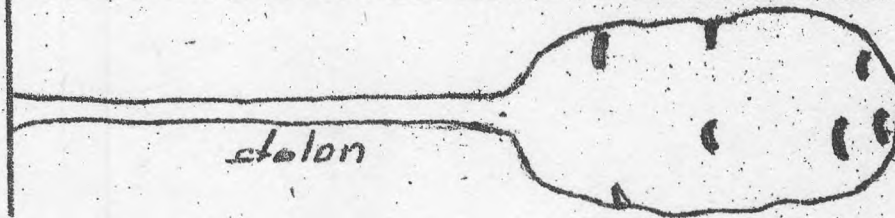
bourgeon terminal

II



sommet gonflé

III



Tubercule

5. Technique culturale

En ligne 65 x 30 cm

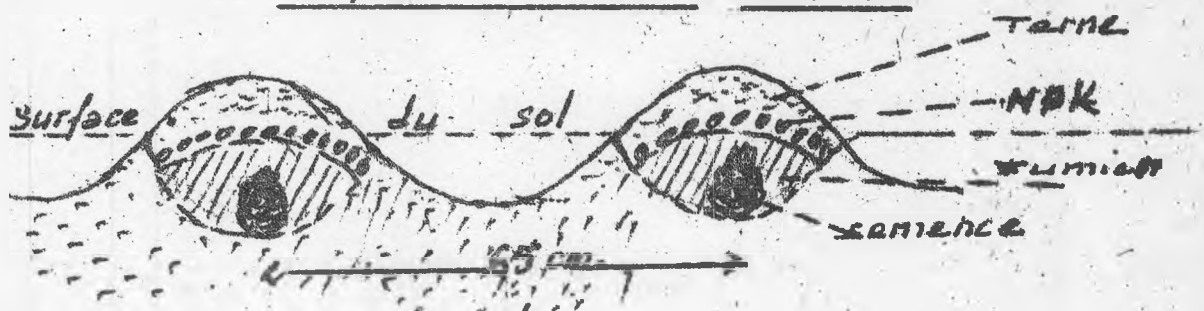
Et en poquets : Trouaison

Semence

Fumier [une poignée doigts joints]

NPK 1 BN = 30 poquets [500 kg/Ha]

La pomme de terre - Plantation



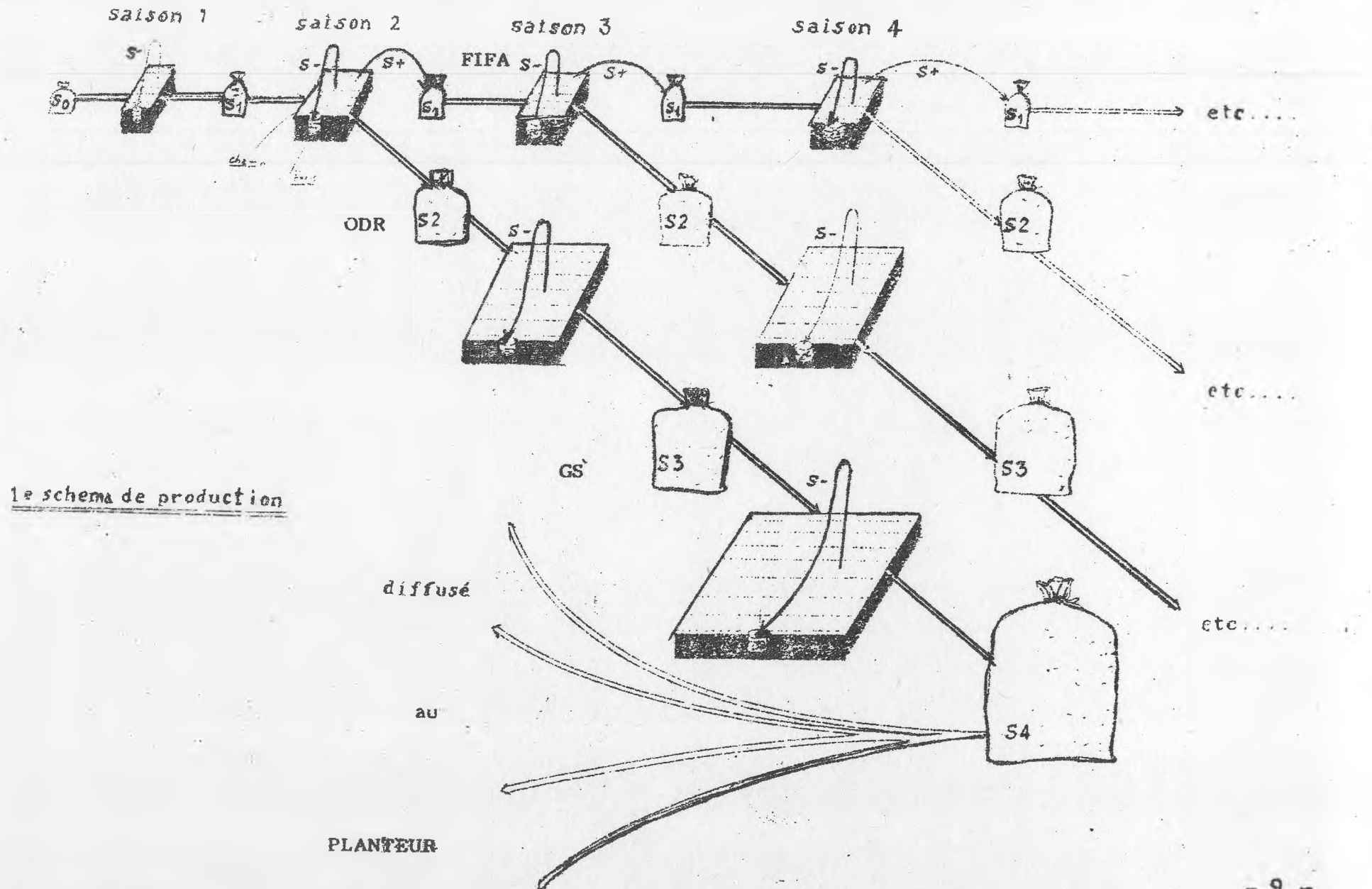
6. Entretien

- Buttage quand les plants ont 20 cm
- Traitement au dithane 2,5 kg/Ha en 3 ou 4 traitements, tous les 10 jours quand les plants ont 20 cm de haut.

7. récolte

- Pour l'obtention des semences, ne récolter que quand les plants arrivent en fin de cycle [feuilles jaunies] [Thèmes à réaliser au niveau de groupements semenciers].

PRINCIPE D'UNE CONDUITE DE MULTIPLICATION DE SEMENCE DE POMME DE TERRE



INTERVENTION TF3

BASES PHYSIOLOGIQUES DE LA FORMATION ET CONDUITES DES ARBRES FRUITIERS

I-EVOLUTION PHYSIOLOGIQUE DE L'ARBRE

Dans la vie d'un arbre, on distingue trois phases principales :

- la jeunesse
- l'âge adulte
- la sénescence.

Ces trois périodes ne sont pas nettement délimitées, elles comportent des phases intermédiaires .

11. La jeunesse : croissance végétative sans induction florale.

Durant cette première période, l'arbre fruitier pousse à bois et ne forme pas de boutons à fruits. Si la durée de cette phase improductive varie selon la vigueur, l'espèce et la variété considérée, il est possible, par des interventions sur la partie aérienne, d'en accélérer ou d'en retarder le cours.

DEUX OBJECTIFS seront visés durant cette période :

- obtenir un volume maximum de couronne dans un minimum de temps
- réduire le plus possible la durée de la période stérile.

On atteindra ces buts en favorisant par un mode de conduite approprié le développement accéléré de la surface foliaire active.

12.-L'âge adulte : croissance végétative et induction florale

C'est la période durant laquelle l'arbre est en état d'équilibre physiologique (c'est à dire rapport optimum entre croissance végétative et la mise à fruit).

Le but du mode de conduite durant cette période est de maintenir l'arbre dans cet état le plus longtemps possible .

Ne pas oublier que, pour produire du beau fruit et maintenir l'arbre en état d'équilibre, il faut favoriser l'émission de jeunes rameaux sur lesquels se trouvent les feuilles les plus actives

L'équilibre végétatif optimum ne peut être maintenu que si parallèlement les autres facteurs de production font l'objet de soins attentifs (dosage des éléments minéraux, notamment du N, en fonction de la végétation, éclaircissage, irrigation, lutte anti-parasitaire, etc).

13- La sénescence : induction florale sans croissance végétative.

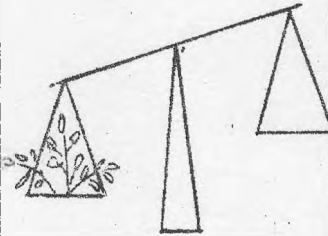
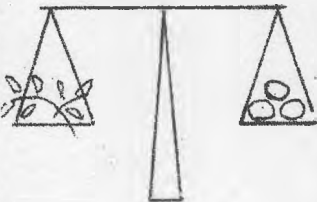
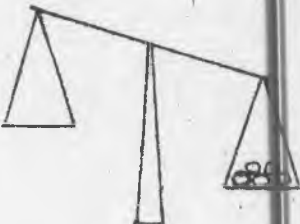
Cette troisième phase de la vie de l'arbre est caractérisée par une mise à fruit excessive et un arrêt progressif de la croissance végétative .

Le rabattement sévère de la couronne s'impose afin de créer une deuxième jeunesse au sujet fruitier. Ce regain de vigueur est provoqué par la rupture de l'équilibre entre le volume de la couronne et celui du système racinaire.

A partir de ce rabattement sévère, le sujet fruitier passe de nouveau par les différentes phases de croissance décrites ci-dessus .

En résumé, l'idéal est d'avoir une période de jeunesse, non productive, très courte, à laquelle succède une période de production aussi longue que possible. A la fin, le stade de sénescence sera interrompu dès que la production n'est plus rentable.

LES TROIS PERIODES DE LA VIE D'UN ARBRE

PERIODE	JEUNESSE	FRUCTIFICATION = adulte	SENESCENCE
			
EQUILIBRE PHYSIOLOGIQUE	forte végétation peu ou pas de mise à fruit	rapport optimum végétation induction florale	dominance de l'induction florale sur la végétation
CONDUITE	tailler le moins possible jusqu'à la NON FAIBLE du prolongement, mais interventions pour répartir la végétation, éviter production prématurée.	Taille d'équilibre de remplacement ou de rajeunissement. Eviter les interventions trop sévères qui rompraient l'équilibre en faueur de la végétation	taille d'élague et de rabattage plus sévère pour la formation de jeunes bois des quels la végétation annuelle est insuffisante.
FUMURE	dose de N généreuse	formule équilibrée	dose de N majorée pour stimuler la végétation
PRODUCTION	fruits gros et spongieux, de conservation défectueuse.	Sur des arbres en équilibre physiologique : fruits de bonne qualité et de bonne conservation	Les fruits tendent à rester petits, mûrir plus vite, ils se conservent mal; la production diminue rapidement.

II- LES LOIS NATURELLES DE VEGETATION

21- L'équilibre entre rameaux

Cet équilibre dépend de cinq facteurs: la longueur, la hauteur d'insertion, l'angle, l'empatement, et l'habillage.

Entre deux rameaux ayant par ailleurs quatre facteurs égaux, l'un tendra à dominer l'autre selon les règles suivantes:

a: s'il est taillé plus long

b: s'il est inséré plus haut sur l'organe porteur,

c: il fait un angle plus aigu avec l'organe porteur,

d: s'il a un plus gros empatement,

e: s'il porte davantage d'organes secondaires.

L'équilibre de la couronne est compromis si l'on ne respecte pas simultanément les 5 règles ci-dessus.



Lois d'équilibre entre rameaux: La flèche indique le rameau qui dominera l'autre, les lettres renvoient aux 5 lois du texte.

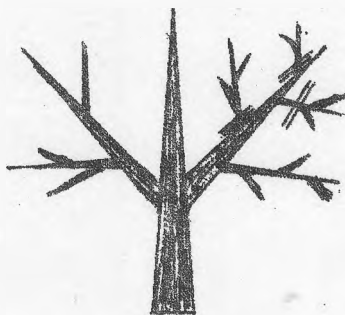
22- L'équilibre entre les parties de couronne

Entre éléments symétriques du squelette, il faut maintenir un développement équilibré.

Par exemple: les branches charpentières du buisson doivent avoir le même potentiel végétatif.

Pour rétablir un équilibre rompu, il faut diminuer la surface foliaire de l'entité dominante pour que s'augmente celle de l'entité défavorisée.

De même, pour maintenir l'équilibre axe central/ charpentières, il faut élaguer plus sévèrement l'axe central.



Loi d'équilibre entre les parties de couronne: On affaiblit la charpentières droite en lui enlevant des organes sur empatement.

GESTION DES ASSOCIATIONS - TF4 -

1. LA GESTION DU CREDIT

Les associations doivent tenir des cahiers ou des fiches pour enregistrer, classer toutes les opérations effectuées .
Cela sert à connaître la situation du stock, du crédit de l'association.

1.1. La fiche de programmation de campagne

Pour les associations de crédit telles que ACCS, groupement blé, groupement MALTO, une programmation des activités doit être faite et tenue dans un cahier. Cette programmation consiste à relever les superficies de chaque spéculation à réaliser par chaque membre.

L'ADR lors du premier itinéraire explique au groupement la façon de remplir la fiche de programmation pour l'ensemble des spéculations ; et il leur donne rendez-vous pour faire le point lors du prochain itinéraire .

Cette fiche se présentera comme le modèle ci-après:

(PM) fiche de programmation

1.2. La fiche d'expression des besoins en crédit

En établissant cette fiche, les membres de l'association doivent suivre les normes techniques, cela suppose donc que la présence et l'appui de l'ADR s'avèrent nécessaires .

L'ADR , lors du second passage, aide le groupement à remplir les fiches d'expression des besoins, pour chaque spéculation, et transmettra un exemplaire de cette fiche au chef de zone, qui transmettra à la CIRVA .

Cette fiche doit être faite par intervenant.

On établit cette fiche suivant le modèle ci-après :

(pm) fiche d'expression des besoins

1.3. La fiche de déblocage de crédit

Pour commencer à responsabiliser les associations, le déblocage ne se fera plus par membre mais par association. Le responsable sera le Président de l'association ou le trésorier ou les deux en même temps .

Dans un premier temps cette fiche est préparée par l'organisme concerné (KOBAMA, DT1, MALTOetc...), et l'ADR apprendra au groupement à interpréter la fiche .

Cette fiche se présentera comme le modèle ci-après:

(pm) fiche de déblocage

1.4. La fiche d'échéancier de crédit

Comme l'association cautionne chaque membre, il est nécessaire qu'elle connaisse les dettes de chaque membre. Elle doit être aussi le responsable du suivi de crédit. A l'avenir, le président de l'association sera responsable de la récupération du crédit. Il est donc important qu'une fiche d'échéancier de crédit soit tenue par l'association. Cette fiche présentera plusieurs colonnes pour les remboursements échelonnés. Lors que la fiche de déblocage arrive, l'ADR aide le groupement à élaborer cette fiche d'échéancier.

Voici un modèle de cette fiche:

PM fiche d'échéancier de crédit

2. LA FICHE DE STOCK

L'association est responsable des stocks. Le déblocage des intrants se fera au niveau de chaque association, et ce sera le président qui est responsable. Il tiendra alors une fiche de stock par produit.

L'ADR aidera les groupements concernés à remplir une première fiche de Stock.

Cette fiche de stock doit être valorisée.

PM fiche de stock

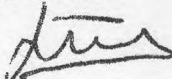
3. LES PIECES COMPTABLES

La comptabilité est la base d'une bonne gestion. Elle est tenue dans des comptes qui enregistrent des opérations devant être justifiées par des pièces comptables.

3.1. Le reçu

Le versement effectué par l'association doit être justifié par un reçu signé par l'organisme ou l'intervenant extérieur.

Le trésorier de l'association doit également fournir un reçu à chaque membre qui verse une somme d'argent (cotisations, amendes, remboursement de crédit,).

B.P. FMG 25 000 fmg	
Reçu de M. ^r Alfred
La somme de	vingt cinq mille francs
Pour	achat engrais
N° 014	Antsirabe Le 28 Juin 90
	Le bénéficiaire
	Signature
	

3.2. Le chèque

3.2.1. Le chèque barré

Le chèque barré est le plus sûr et le plus souvent utilisé. Il ne peut pas être encaissé par le bénéficiaire. Il doit être remis à la banque et porté au crédit de son compte. C'est seulement après cela que le bénéficiaire pourra retirer son argent.

(pm) un chèque barré

3.2.2. Le chèque nominatif

Il porte le nom de celui auquel on veut payer (bénéficiaire). Il peut être encaissé par le bénéficiaire.

3.2.3. Le chèque au porteur

Il peut être encaissé par n'importe qui s'il est perdu.

FMC 038948 ORDRE DATE 15/06/90 N° 038948 S/TB - 8	BANKIN' NY TANTSAHA MPAMOKATRA SIEGE SOCIAL : PLACE DE L'INDEPENDANCE - ANTANANARIVO Payez contre ce chèque quinze mille francs à l'ordre de GORDI ANTE Payable à ANTIRABE Association Andry N° 038948 S/TB - 8	58 00
--	---	--------------

FMC 038948 ORDRE DATE 15/06/90 N° 038948 S/TB - 8	BANKIN' NY TANTSAHA MPAMOKATRA SIEGE SOCIAL : PLACE DE L'INDEPENDANCE - ANTANANARIVO Payez contre ce chèque quinze mille francs à l'ordre de ANTIRABE Association Andry N° 038948 S/TB - 8	58 00
--	--	--------------

FMC 038948 ORDRE DATE 15/06/90 N° 038948 S/TB - 8	BANKIN' NY TANTSAHA MPAMOKATRA SIEGE SOCIAL : PLACE DE L'INDEPENDANCE - ANTANANARIVO Payez contre ce chèque quinze mille francs comme on toutes lettres à l'ordre de porteur Payable à ANTIRABE Association Andry N° 038948 S/TB - 8	58 00 Antirabe, le 15/06/90
--	---	--

4. LA TENUE DES CAHIERS DE COMPTES

Les comptes sont susceptibles de recevoir des flux tant en entrée qu'en sortie il faut les tenir convenablement.

Une comptabilité simple utilise les comptes suivants :

- Caisse
- Banque

4.1. Le cahier de caisse

On prend un cahier et on inscrit sur la première page :

- Nom de l'association
- En majuscules: CAISSE
- Année d'exercice

On tient le compte sur ce cahier, jour par jour, et une page par mois.

(pm) cahier de caisse

Ainsi on peut savoir chaque jour ce qui reste en caisse selon le livre comptable.

On peut faire aussi la pièce inventaire des espèces pour connaître le montant exact qu'on a en caisse. Donc, on pourra faire un rapprochement du montant qu'on a dans le cahier de caisse et celui de la pièce inventaire des espèces.

Il est possible également d'avoir deux cahiers pour la caisse:

- un cahier pour les entrées
- un cahier pour les sorties

4.2. Le cahier de banque

L'association, dès qu'elle a une certaine somme en caisse, doit verser une partie à la banque dans laquelle l'association a ouvert un compte.

Il y aura toujours deux mandataires dont leur signature doit être déposée à la banque.

La tenue de cahier de banque est la même que celle de la caisse.

(même fiche que cahier de caisse)

INTERVENTION DE LA B.T.M.

Création d'A.C.C.S

Personnes habitant le même village qui ont la même affinité et qui se ressentent le besoin de s'associer eux-mêmes. Sur ces bases, les associations doivent se constituer spontanément.

Tous les membres de l'association doivent se porter caution solidaire. Bien informer les règles du jeu (caution solidaire, intérêts, etc...) La continuation dans le future de nos interventions dépendra du sérieux avec lequel nous portons dans la création, et la formation des ces associations.

Octroi

Les demandes de crédit sont élaborées individuellement. Chaque individu membre du groupe fait une analyse personnelle de ses besoins de financement et le soumet au groupement avec l'assistance de l'ADR.

Le projet personnel doit recevoir l'approbation de tous les membres de l'Association, ce dernier connaissant bien l'exploitation et la capacité d'endettement de l'emprunteur et devant se porter caution solidaire.

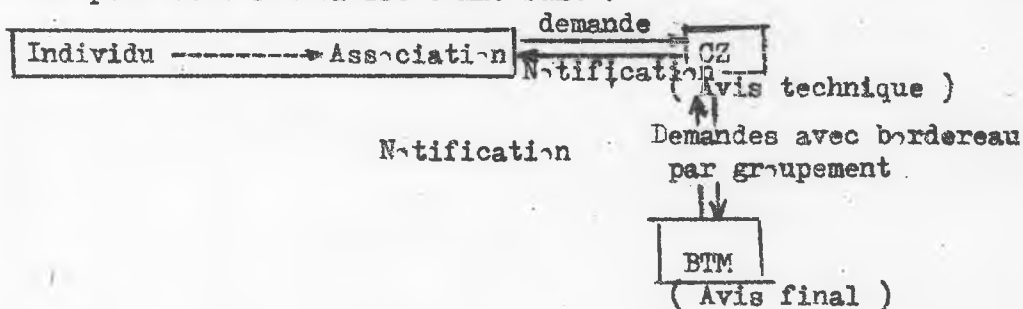
Il est à rappeler que les dossiers doivent obligatoirement être contrôlés par les ADR et les CZ avant d'être remis à la B.T.M.

Débl-cage

Bien informer les Associations que le débl-cage ne pourrait se faire qu'en présence de tous les membres (signature du contrat collectif par chaque membre, le jour du débl-cage).

Circuit des dossiers

IL peut être schématisé comme suit :



Remplir correctement les imprimés de demande.

Les imprimés de demande doivent être remplis, porteurs de l'avis et signés par l'encadrement (ADR- CZ)

L'encadrement remettra ensuite les demandes à l'unité de la BTM intéressée avec les documents juridiques.

Calendrier

- Remplissage dossier du 15 Juillet au 15 Août 1990 mais avec

FANFAHALALANA TSOTSOTRA momba ny FANO NA ANTSANA

Maro karazana ny Fano na Antsana, fantatra amin'ny anarana siantifika hoe **Heteranochus**, misy eto Madagasikara :

Heteranochus minutus, *ns. Heteranochus*
erstor rugifrons, *Heteranochus bituberculatus*, *Heteranochus*
olebeius, *Heteranochus rusticus*.

MOMBANA NY FANO

NY FANO : Karazana voangony kely. Mainy tanteraka ny vatsny marontolo. Mirefy 6 mm ka hatramin'ny 20 mm ny halavany ary 5 mm ka hatramin'ny 10 mm ny sakany arakaraka ny karazany. Manana elatra roa, tsy fisaka fa somary mibontsina boribory ary afaka manidina lavitra.

- NY ATODY : Fotsifotsy boribory mirefy

1,5 mm ny diametra

- NY SAKIVY : Mavo ny lohany, fotsy ny tenany saingy eo amin'ny tapany ambany no maka ny lokon'ny tany honenany : volon-tsokola na mainty. Mandady amin'ny alalan'ireo tongotra enina hananany

- NY SOHERINA : Miloko mavo ary tsy mihetsika firy

FIAINAN'NY FANO :

Alohan'ny hafaizany dia somary mibontsina kely ny atody ary miova ho mavo ny lokony. 15 anro eo ho eo no hafaizan'ny atody. Rehefa foy ny atody dia lasa sakivy dia mandalo dingana telo :

- dingana vialohany : 1 volana
- dingana faharoa : 1 volana sy tapany
- dingana fahatelo : 3 volana na mahery

Isaky ny miova dingana ny sakivy dia

mindaka ny hodiny. Rehefa izany dia miova ho soherina ny sakivy. Fotsy ny lakony eo am-boalohany, miova tsikelikely izany any lasa mavo mstroka rehefa hivadika ho Fano.

Eo amin'ny fihavian'ny orana no manomboka mivoaka ny Fano, mitady ny sakafy hivelomany amin'ny alalan'ireo voly tanora any an-tsaha. Miverina any anaty tany avy eo any manafody indray.

FANIMBAN'NY FANO :

Ny sakivy dia mihinana ny fakan-java-mamany. Tsy misy fiantraikany firy eo amin'ny fitomboan'ny voly izany. Azo ahiana ihany anefa ireo voly izay mbola tena tanora na vao mitaivy.

Ny voly mifehy hatramin'ny 15 santimetatra no tena iharan'ny fanimban'ny Fano. Ny atôndro izy dia misitrika any ambanin'ny tany fa amin'ny alina kosa vao mivoaka mitady ny sakafony dia ny fanimbana amin'ny alalan'ny fikikisana ny foto-boly. Ny fotoana tena mahabetsaka ny Fano dia aorian'ny filatsahan'ny oram-be.

ADY ATAO AMIN'NY FANO

Mba hitandrovana ny asa ratsy hateraky ny Fano dia toy izao ny fepetra azo raisina :

- manao asa vadi-bainga lalina dia lalina hamonoana ny sakivy
- mampiasa fanafody amin'ny masomboly
- mandraraka ny vovom-panafody amin'ny tsy hana hametrahana ny masom-bola na ny foto-boly koa
- mampiasa ranom-panafody amin'ny fotoana maha-hary elatra ny Fano
- tsy hodiho koa ny fampiasana ireo helatra na mikraoba madrika (Produits biologiques).

OBJECTIFS QUANTITATIFS ENCADREMENT

CAMPAGNE 1990/1991

ACTIVITES	PAR GROUPE DE CONTACT			SURFACE MOYENNE (are)	NOMBRE DE GC	PAR SDR		
	NOMBRE					TOTAL	SURFACE	
	PLC	PR	TOTAL			MPL <PLC+PR>	TOTALE (ha)	
RIZ AQUATIQUE								
Paysans encadrés (1)	1	11	12	20	16	192	38,40	
FM1 (2)	1	9	10	20	16	160	32,00	
FM2 (3)	1	5	6	15	16	96	14,40	
Autoexpérimentations (4)	-	-	1	-	16	16	-	
Vallées FN (5)	-	-	-	250	6	-	15,00	
Sites TK groupés (6)	-	-	5	-	16	80	-	
Semences multiplication (7)	-	-	-	-	-	-	7,00	
Semences diffusion (8)	-	-	-	-	-	-	70,00	
AUTRES								
Cultures de Tanety (9)	1	11	12	2	16	192	3,84	
Jardin potager (10)	1	3	4	0,24	16	64	-	
Verger suivi (11)	1	1	2	10 plants	16	32	-	
Parcelles Setaria (12)	-	-	-	-	-	1	0,01	
Parcelles Vetiver (12)	-	-	-	-	-	1	0,01	
Parcelles Brachiaria (12)	-	-	-	-	-	1	0,01	
Actions spécifiques (13)	1	-	1	-	16	-	-	
Ecoles de contact (14)	-	-	-	-	4 à 5	-	-	
Associations villageoises (15)	-	-	-	-	8	-	-	

- (1) Les groupes encadrés sont à 50% des Associations Villageoises
- (2) normes fixées par TF1
- (3) normes fixées par TF1
- (4) en relation avec RD
- (5) 2,5 ha en moyenne (1 à 4 ha) en FN
- (6) obligatoirement en FN
- (7) recommandations et suivi du TF1
- (8) diffusion par circuits de distribution, suivi TF1
- (9) Blé, YCL, pomme de terre, maïs, soja, suivi TF2
- (10) 2 planches de 12 m², 1 point d'eau, 1 compostière 1/4 m³
- (11) 10 pieds minimum par verger, 50% réhabilitation, 50% création
- (12) Objectif 1992 = 1 are par SDR et par espèce
- (13) DRS, étables, compostières
- (14) Lieu d'animation, Action spécifique, parcelles fourragères
- (15) Principalement GCU, ACCS, GB, Usagers de l'eau, lutte pou du riz

CALENDRIER DES ACTIVITES FAU SAISON 1990 - 1991

activite	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOUVEMBRE	DECEMBRE	JANUIER	FEVRIER
1. Installation Saison	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10 11 12	13 14 15	16 17 18
2. Deblocage du credit	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10 11 12	13 14 15	16 17 18
3. Restockage GCU Recouvrement GCU	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10 11 12	13 14 15	16 17 18
4. Formation gestion des groupements	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10 11 12	13 14 15	16 17 18
5. Formation technique 2eme saison	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10 11 12	13 14 15	16 17 18
6. suivi groupements semenciers	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10 11 12	13 14 15	16 17 18
7. Conges	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10 11 12	13 14 15	16 17 18

RECENSEMENT DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS

DATE

CODE

cirva

zone

sdr

fkt

group

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--

